

Le service d'information  
hebdomadaire de la «Prévoyance  
Professionnelle Suisse»

Claudio Zemp, rédacteur de «Prévoyance Professionnelle Suisse»

## Mieux que les taux négatifs

La mauvaise année boursière 2022 et la performance négative de la quasi-totalité des classes d'actifs mettent les caisses de pensions à rude épreuve. Néanmoins, la hausse des taux d'intérêt et une inflation modérée sont fondamentalement une bonne chose pour les institutions de prévoyance. C'est l'un des principaux constats dressés lors de la série de manifestations «BVG-Roundtable».

«Normalisation des taux d'intérêt – un mal ou un bien?», telle était intitulée la table ronde LPP d'[Albin Kistler](#) et [Balmer-Etienne](#) cette année. La réponse d'abord pour les plus pressés: la remontée des taux d'intérêt est plutôt un bien pour les caisses de pensions.

Le format avec des responsables des caisses de pensions qui échangent en face-à-face et en petits groupes avec des conseillers fonctionne bien. Les deux hôtes, David Lichtsteiner (Balmer-Etienne AG) et [Benjamin Ginesta](#) (Albin Kistler AG), se sont partagé le rôle de modérateur et ont chacun donné un exposé introductif sur le passif, respectivement l'actif du bilan des caisses de prévoyance.

### La hausse des taux est une chance

David Lichtsteiner a cité trois raisons qui expliquent pourquoi l'augmentation des taux d'intérêt est un point positif pour les institutions de prévoyance: premièrement, le financement des prestations futures de-

vient plus facile puisque des taux en hausse se traduisent par des attentes de rendement plus élevées. Deuxièmement, la capacité d'assainissement des institutions de prévoyance augmente également. Et troisièmement, il est à nouveau possible de gagner de l'argent – du point de vue de l'institution de prévoyance – avec des effectifs de rentiers purs.

Selon David Lichtsteiner, un relèvement du taux d'intérêt technique devrait être envisagé par le conseil de fondation. Il juge en revanche prématurée une hausse du taux de conversion. Il faut également tenir compte du fait que l'inflation grignote la valeur réelle des rentes, ce qui suscite des espoirs chez les bénéficiaires de rentes. Une compensation automatique du renchérissement pour les rentes de vieillesse n'est pas une obligation légale, rappelle David Lichtsteiner. Des versements volontaires ne sont dans tous les cas possibles que si l'institution de prévoyance est stable sur le plan financier.

### A l'actif: supporter les fluctuations

A l'actif également, les facteurs positifs l'emportent sur les facteurs négatifs, bien que de très nombreuses caisses de pensions soient dans le rouge à l'heure actuelle. Un découvert à la fin de cette année est une réalité pour bon nombre d'entre elles. [Pour commencer, Benjamin Ginesta a comparé les ruptures de croissance actuelle sur les marchés boursiers à d'autres phases de récession. En Suisse, l'inflation n'est heureusement pas si forte et nous n'en sommes pas encore au point où la stabilité des prix est menacée. Les fluctuations ou les «creux de croissance» dans les placements financiers ne sont pas des pertes, souligne Benjamin Ginesta. Les réserves étant bien remplies, il n'y selon lui aucune raison de s'inquiéter. A long terme, il est essentiel de ne pas perdre de vue la situation financière de la caisse de prévoyance propre.](#)

### Des échanges constructifs

En substance, il est également ressorti de la discussion des responsables de caisses que les défis sont très individuels, y compris dans un environnement de hausse des taux d'intérêt. Les rendements positifs ne sont plus une évidence, en particulier sur le marché obligataire mais aussi dans le secteur immobilier. L'évaluation des risques est devenu encore plus difficile pour les responsables des placements.

### Remarque

Le numéro de décembre de «Prévoyance Professionnelle Suisse» est consacré à l'inflation et à ses conséquences pour les caisses de pensions. En novembre, notre partie «Accent» s'intitule «Immobilier: le chantier ESG».